AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 26 avril 1865

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 26 avril 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation3 p. (466r, 467r, 468v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 26 avril 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43257

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>26 avril 1865</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Favre</u>, <u>Jules (1809-1880)</u>
Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin rappelle à Favre sa lettre du 19 avril et l'informe que sa femme « a opté pour la communauté » le 24 avril et que le même jour, elle a demandé que des scellés soient apposés dans l'usine sur les papiers, l'argent, les marchandises, les modèles, les matières premières, etc., demande à laquelle Godin s'est opposé par un référé. Il explique à Favre que le référé a eu pour conséquence de porter à l'audience de mai la question de savoir si la séparation remonte au jour de la demande ou au jour de l'arrêt du tribunal. Godin demande à Favre son avis. Il interrompt le cours de sa lettre pour annoncer qu'il reçoit une lettre de Lecoq de Boisbaudran [lui proposant ses services dans l'affaire de la liquidation]. Il demande à Favre de le presser de venir à Guise. Sur une lettre de Delpech relative à la nomination du notaire liquidateur. Godin signale que maître Dauphin le représentera à l'audience du 3 mai et qu'il n'a pas de raison de s'opposer à la nomination du notaire désigné par Esther Lemaire, qui est le meilleur de Guise.

Mots-clés

Consultation juridique, Procédure (droit)

Personnes citées

- Dauphin, Albert (1827-1898)
- Delpech, Alphonse (1821-1902)
- Lecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux cités

- Amiens (Somme)
- Guise (Aisne)
- Vervins (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 31/05/2023